



LE MÉTIER

L'enjeu du parcours ANACIS est de former des cadres ou futurs cadres de l'intervention sociale et médico-sociale en les dotant d'une compétence réflexive fondée sur la conduite d'enquêtes en sciences humaines et sociales, menées au plus près des problèmes rencontrés sur le terrain, en vue d'élaborer, de conduire, de coordonner, d'analyser ou d'évaluer des actions complexes dans un établissement, un service, un réseau ou un territoire. La sociologie est la discipline pivot de la formation, articulée à d'autres disciplines au fil du parcours.

Perspectives professionnelles:

- Métiers de l'encadrement de l'intervention sociale fondé sur une analyse réflexive de l'action : études et conseil, conseil technique, coordination, ingénierie, développement...
- Chefs de service, dirigeants d'associations, directeurs d'établissements
- Formateurs en travail social



ACCÈS À LA FORMATION

Le parcours de Master ANACIS forme des étudiants en situation d'emploi (formation continue / FC) ou en formation initiale (FI). Une promotion de 25 étudiants environ, FI et FC confondus, ouvre chaque année.

Peuvent y accéder, au 1er semestre du M1, les étudiants en formation initiale, titulaires d'une licence en sciences humaines et sociales ou équivalent, jouissant d'une expérience significative (bénévole ou professionnelle) du secteur de l'intervention sociale, qui s'orientent vers les métiers de l'encadrement de l'intervention sociale.

Peuvent y accéder, au 2ème semestre du M1 les professionnels de l'intervention sociale (niveau III de qualification, 5 ans d'expérience), en recherche de mobilité professionnelle, soit vers un poste de chef de service, de chargé de mission, de conseiller technique, de formateur, de directeur de structure..., soit vers un nouveau champ de l'intervention sociale éloigné de leur profil initial.

Les autres professionnels de qualification équivalente à une Licence de sciences humaines et sociales, en reconversion, peuvent également y accéder sous réserve d'acceptation du dossier.

Conditions d'admission

Les candidats sont recrutés en deux étapes, sur dossier de demande d'accès et sur entretien individuel.

Deux sessions d'auditions sont organisées, en juin et fin août / tout début septembre, pour les étudiants présélectionnés (dépôt du dossier un mois avant).

L'ÉQUIPE ARFRIPS EST À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES



INSCRIPTION ET SÉLECTION

Dossier d'inscription téléchargeable sur le site : www.arfrips.fr

Informations et documents disponibles :

- Sur www.arfrips.fr
- Au 04 78 69 90 90 - mjpm@arfrips.fr
- Par courrier (joindre une enveloppe format A4, timbrée et libellée à vos nom et adresse)





LA FORMATION

Pour les étudiants en formation initiale ou en reprise d'étude :

- 4 semestres sur deux années universitaires (M1 + M2)
- 671 h d'enseignement dont 521 h en présentiel et 150 h en autoformation guidée.
- Stage obligatoire d'une durée minimum de 3 mois, soit 500 h environ ou 12 semaines, au 2ème semestre.

Pour les étudiants en formation continue :

- 3 semestres sur deux années universitaires (1 ½ M1 + M2) de janvier à juillet de l'année universitaire suivante.
- 744 h d'enseignement dont 444 h en présentiel, 150 h d'autoformation guidée et 150 h de rédaction de mémoire.



CONTACT

Lyon : 04 78 69 90 90 – info@arfrips.fr



CONTENU DE LA FORMATION

Les différentes Unités d'Enseignement (UE) se répartissent en quatre semestres de la manière suivante :

Semestre 1

- UE A1 - Dynamique de l'intervention par la recherche
- UE B1 - Introduction à l'analyse de l'intervention sociale
- UE C1 - Sociologie et sciences sociales

Semestre 2

- UE A2 - Approches croisées de l'intervention sociale
- UE B2 - Pratiques professionnelles
- UE C2 - Méthodologie de recherche

Semestre 3

- UE A3 - Dynamiques de l'intervention par la recherche
- UE B3 - Problématisation de l'intervention sociale
- UE C3 - Pilotage de l'intervention sociale

Semestre 4

- UE A4 - Recherche appliquée et insertion professionnelle

